



L'Incorruptible

Bulletin des Amis de Robespierre

« La Révolution doit s'arrêter à la perfection du bonheur »

OCTOBRE 2006, N° 57

Saint-Just

Sommaire :

Portraits de Robespierre	2
Les pontons britanniques (suite et fin)	3
La maison Robespierre à ARRAS	3
Hommage à Robespierre 2006 à Paris	4 & 5
J'ai lu...	5
L'économie de la région d'Arras en 1806	6
Brèves	7&8
Expérience pédagogique en Seconde	9
Robespierre dans le texte	10

Conférence-débat organisée par les Amis de Robespierre



SAINT-JUST EN MISSION DANS NOTRE REGION EN 1794.

Mercredi 8 novembre 2006 à 20h
Office Culturel
Arras
61 Gd' Place

avec la participation de
M. Bernard VINOT, historien,
auteur d'une biographie de SAINT-JUST

Entrée libre



Les Amis de
Robespierre (ARR)
Maison des sociétés
Rue A. Briand
62000 Arras
Tel/Fax : 03.21.55.30.71

Responsables de
publications :
C. Lescureux - L. Petit

Sur le Net :

www.amis-robspierre.org



contact@amis-robspierre.org

Intimement associé à l'activité de son ami Robespierre, Saint-Just n'en affirme pas moins une personnalité farouche et indépendante.

Jeune député de l'Aisne (il a alors 25 ans) il devient brusquement populaire dans tout le pays en prononçant à la Convention un violent réquisitoire contre Louis XVI, naturellement coupable « puisque tout roi est un rebelle et un usurpateur » et « qu'on ne peut régner innocemment ». Il se révèle comme un des meilleurs orateurs de la Révolution. Redoutable meneur d'hommes il se met en valeur au cours de missions aux armées du Rhin et de Nord, dont la dernière le voit prendre part à l'organisation de la victoire de Fleurus (8 messidor an II).

Intégré au noyau dur de la Montagne, il ne se contente pas de la liberté et de l'égalité mais souhaite donner à la Cité future un contenu moral et social. Personne ne donne autant que lui aux démunis l'espoir de pouvoir changer la vie. En ventôse an II (février mars 1794) il affirme que « le bonheur est une idée neuve en Europe » et « pour ne plus voir un malheureux ni un oppresseur sur le territoire français » il propose de distribuer aux patriotes indigents les biens des ennemis de la Révolution.

Confronté à une succession de tâches redoutables (révolte fédéraliste, invasion étrangère, opposition des factions) Saint-Just se fait l'actif artisan d'une politique de circonstance où

la fin justifie les moyens. « Il faut placer partout le glaive à côté de l'abus afin que tout soit libre dans la République excepté ceux qui conspirent contre elle ou qui gouvernent mal »

Harassé par les veilles, les interminables séances au Comité de Salut Public et à la Convention, la préparation des discours et des rapports, les longues missions aux armées, écœuré par le spectacle de la corruption et des rivalités, il recourt à des solutions transcendantes (culte de l'Être suprême) pour réaligner la société d'amis dont il rêvait. Désespérant d'y parvenir, le 9 thermidor, il tombe, passif « le doigt sur la bouche dans la statue du silence éternel »

La mémoire collective associe son souvenir à celui de la Terreur mais elle retient aussi l'image d'un jeune homme sincère et courageux ayant toujours adapté ses actes à ses principes

Il n'a pas 27 ans lorsqu'il gravit les marches de l'échafaud après avoir écrit : « Je méprise la poussière qui me compose et qui vous parle, on pourra persécuter et faire mourir cette poussière ! Mais je défie qu'on m'arrache cette vie indépendante que je me suis donnée dans les siècles et dans les cieux »

Le charisme qu'a exercé Saint-Just de son vivant n'est pas éteint.

Extrait de l'article « Saint-Just » par B. Vinot in Albert Soboul (sous direction de), *Dictionnaire historique Révolution Française*, Paris, PUF, 1989, pp. 946-948.



Portraits de Robespierre

Médailles

Voici Robespierre représenté par trois médaillons d'époques et d'auteurs différents mais dont l'esthétique et le symbolisme méritent de retenir l'attention.

Médaille d'origine inconnue, vraisemblablement d'inspiration thermidorienne (diam. 3,5 cm) :



Seul l'avert est gravé. On peut y lire :

Sur le pourtour, de gauche à droite : « Maxim Robespierre le X Thermid An II. J'ai voulu voir comment était fait un tyran » .

Dans le petit médaillon de gauche représentant Robespierre : Sa fin est celle du crime.

Dans le petit médaillon de droite représentant Cécile Renaud :

Cécile Renaud (ou Renault), 20 ans, élevée par un père royaliste et une tante ancienne religieuse, se présente le 23 mai 1794 à la maison Duplay chez Robespierre absent, munie de deux petits couteaux. Elle déclare qu'elle « allait voir un homme qui était beaucoup aujourd'hui et qui, demain, ne serait plus rien ». Repoussée par Eléonore Duplay elle hausse le ton « il est fonctionnaire public, donc il doit répondre à tous ceux qui pouvaient se présenter chez lui ». Devant sa conduite suspecte, elle est conduite et interrogée au Comité de Sécurité générale. A la question relative au motif de sa visite chez Robespierre, elle répond « pour voir s'il me convenait ». Condamnée à mort pour tentative d'assassinat sur un représentant du peuple, elle sera guillotinée le 17 juin 1794 avec 52 autres personnes, revêtue de la chemise rouge des parricides.

Médaille de David d'Angers (diam. 15 cm) :

Ce médaillon en bronze est une reproduction assez fidèle de l'original qui se trouve au musée d'Angers.

David d'Angers (1788-1856) fut un sculpteur fameux qui obtint un prix de Rome en 1811. Membre de l'Institut en 1826, professeur à l'école des Beaux-arts en 1827, il fréquenta Victor Hugo, Sainte-Beuve, Alfred de Vigny. Il exécuta plus de 500 médaillons de personnages célèbres qui constituent une collection unique, un document d'histoire s'échelonnant de la fin du règne de Louis XVI au début du Second Empire. Les personnages sont très souvent représentés de profil, position préférée du sculpteur : « J'ai toujours été fortement remué par un profil. La face vous regarde. Le profil est en relation avec d'autres êtres ; il va vous fuir, il ne vous voit même pas ». A chaque fois qu'il a pu le faire, David d'Angers a gravé la signature authentique du personnage (dans le cas contraire le nom est indiqué en majuscules).



Médaille gravée par G. Simon (diam. 7 cm) :

Probablement réalisé en 1958 pour commémorer le bicentenaire de la naissance de Robespierre (1758-1794), ce médaillon de fort belle facture est gravé sur les deux faces.

L'avert représente Robespierre sur fond de cocarde nationale aux trois couleurs. Son nom est inscrit sur le pourtour côté gauche.

Le revers comporte, à gauche, trois dates écrites dans un cadre suggérant la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et à droite, encadrée dans un bonnet phrygien, une citation extraite du dernier discours prononcé par Robespierre devant la Convention nationale le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) : « J'ai l'expérience du passé, je vois l'avenir, quel ami de la patrie peut vouloir survivre au moment où il n'est plus permis de la servir et de défendre l'innocence opprimée ».



Gérard Bourquard

L'enfer des pontons britanniques (suite et fin)

Un curieux arrangement passé entre le Directoire et le gouvernement britannique consistait pour chacune des deux nations à prendre en charge la nourriture de ses propres prisonniers de guerre. Ainsi, les Anglais payaient pour nourrir leurs soldats détenus en France, et réciproquement la France pour nourrir les siens retenus en Angleterre.

"Or, observera plus tard Bonaparte, nommé Premier Consul, nous avons assez peu d'Anglais chez nous, et ils tenaient beaucoup de Français chez eux." Il fut donc signifié aux Anglais que chaque nation aurait désormais à nourrir les prisonniers qu'elle aurait faits et détiendrait sur son sol.



Ponton Canopus sur la rivière Marr

Si la France se montra généralement clément à l'égard des soldats captifs sur son sol, il n'en alla pas de même des Anglais...

Comparée à ses ennemis, la France traita plutôt correctement ses prisonniers de guerre. Beaucoup furent échangés, notamment avec les prisonniers détenus par l'Autriche et la Prusse. La plupart de ceux qui restèrent furent employés aux tâches agricoles (où ils remplacèrent les conscrits) ou à des travaux d'utilité publique (tel le creusement du canal de l'Ourcq).

Favorable à l'échange des prisonniers, la France se heurta dans ce domaine au refus permanent des Anglais.

Le traitement que réservèrent les Anglais aux prisonniers de guerre français fut proche de celui des bagnards. Pas de camps ni de prisons mais des pontons. On appelait ainsi d'anciens navires de guerre désarmés, débarrassés de leur grément et de leur artillerie et mouillés sur les côtes de la Manche au large de Portsmouth ou de Plymouth. Les prisonniers y étaient entassés par milliers, confinés dans l'obscurité des entreponts où ils végétaient dans une épouvantable promiscuité, sans la moindre hygiène, rongés par le sel dans une atmosphère humide et empuantie par la vase, sans cesse ballottés par le roulis ou secoués par les tempêtes. Certains supportèrent ce supplice pendant dix ou douze ans mais la faim, le scorbut, la phthisie, la dysenterie et le typhus firent d'effroyables ravages sur ces prisons flottantes.

En 1798, l'Angleterre détenait 27000 prisonniers de guerre français. En 1810, ils étaient 43683 (soit 18479 soldats et 25204 marins). En 1811, le chiffre était de 47000 hommes dont 44000 Français, 3000 appartenant aux contingents étrangers - Allemands, Hollandais, Italiens, Polonais - de l'Armée impériale.

On estime à 27000 le nombre de soldats et marins français qui périrent sur les prisons flottantes.

Dr Michel CSANYI (Lens)

A propos de la Maison Robespierre

Copie de la lettre adressée à Monsieur le Maire d'Arras

M. Georges SENTIS, Docteur en Histoire, Président des Amis de Robespierre (ARBR)

à M. Jean-Marie. VANLERENBERGHE, Sénateur-Maire d'Arras

Monsieur le Sénateur-Maire,

Je vous remercie de la réponse que vous avez bien voulu me faire parvenir par M MORTIER, votre adjoint suite à notre démarche au sujet de la Maison Robespierre à Arras.

Notre Comité et moi-même avons certes été très déçus d'apprendre que cette maison allait rester jusqu'en 2015 à la disposition de la « Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment » alors que nous espérions que la ville en ferait un véritable lieu de mémoire consacré au plus illustre des Arrageois qui l'habita.

A défaut de voir avant longtemps se réaliser ce projet légitime, nous avons pris bonne note de l'accord qui pourrait se faire pour améliorer la place réduite qui est accordée à Robespierre, en mettant à la disposition des visiteurs **une borne interactive** où ils pourraient satisfaire leur curiosité pour celui qui les a attirés en ce lieu. **Pour examiner les conditions dans lesquelles ceci pourra se concrétiser, nous serions heureux de pouvoir vous rencontrer bientôt, ainsi que les représentants des occupants de la maison.**

Dans l'attente d'une suite favorable à cette démarche, je vous prie d'agréer Monsieur le Sénateur-Maire, mes très respectueuses salutations.



Maximilien Robespierre par Boilly.
Tableau conservé au Musée des Beaux-arts de Lille

Copie de la délibération du 20 novembre 1989 du Conseil Municipal d'Arras :

Extrait : « En vue de la création d'un musée, la ville d'Arras se propose d'acquérir un immeuble * situé 9 rue Maximilien Robespierre à Arrasdécider l'acquisition de cet immeuble pour la somme de 375 000 F ».

*la maison Robespierre

P.V. du 4 novembre 1991 : groupe de travail municipal sur la Maison Robespierre

Extrait : « Cette maison accueillera le Centre de Ressources du XVIII^{ème} siècle ... qui traitera particulièrement de ROBESPIERRE et de la REVOLUTION... »

L'hommage à Robespierre du 28 juillet 2006 à Paris.

L'allocution de Jacqueline GRIMAUTL

Présidente du Comité Francilien des Amis de Robespierre

Tallien jubilait en annonçant sa mort :

« Ce jour, disait-il, est un des plus beaux jours de la liberté ; la tête des conspirateurs vient de tomber sur l'échafaud. Allons nous joindre à nos concitoyens ; allons partager l'allégresse commune ; le jour de la mort d'un tyran est une fête à la fraternité ».

Cet art de la calomnie, Maximilien l'avait analysé depuis longtemps.

Le 28 octobre 1792, il déclarait aux Jacobins :

« Mais comment déshonorer la liberté ? Comment diffamer ceux qui défendent publiquement sa cause ? Il n'était qu'un seul moyen de réussir, c'était de peindre chaque vertu sous les couleurs du vice opposé en l'exagérant jusqu'au dernier excès... ». Et plus loin il ajoutait :

« Quel est ce pouvoir magique de changer la vertu en vice, et le vice en vertu ! de donner à la sottise, à la corruption et à la lâcheté, le droit d'accuser hautement le courage, l'intégrité et la raison ! ».

Si la calomnie continue à faire son œuvre, si les Tallien et consorts se réjouissent toujours, et pour cause, de l'assassinat de Robespierre, nous ne saurions dire, nous, à quel point il nous manque.

C'est que, confrontés à de dures réalités, nous recevons comme un baume sur le cœur ses paroles qui sont toujours d'une brûlante actualité.

Comme nous voudrions encore l'entendre déclarer :

« La première de toutes les lois est le salut du peuple »

Comme nous voudrions encore l'entendre rappeler à ses collègues de la Constituante :

« Nous avons été envoyés pour défendre les droits de la nation, non pour élever la fortune de quelques individus »



Hommage à la Concorde



Et aux Conventionnels :

« Ne perdez jamais de vue que c'est à l'opinion publique de juger les hommes qui gouvernent et non à ceux-ci de maîtriser et de créer l'opinion publique »

Et si le trafic des capitaux, du pétrole et de diverses matières premières se sont ajoutés à celui des denrées alimentaires, dont le blé, les paroles qu'il prononçait le 2 décembre 1792 n'ont rien perdu de leur valeur. Il demandait alors :

« La subsistance publique circule-t-elle, lorsque les spéculateurs avides la retiennent entassée dans leurs greniers ? Circule-t-elle, lorsqu'elle est accumulée dans les mains d'un petit nombre de millionnaires qui l'enlèvent au commerce pour la rendre plus précieuse et plus rare, qui calculent froidement combien de familles doivent périr avant que la denrée ait atteint le temps fixé par leur atroce avarice ? »

Que n'est-il là pour démasquer courageusement ceux qu'il nommait « les ennemis du peuple » et dont il disait :

« ...tous ont invoqué... les droits de l'homme, qu'ils n'ont jamais cessé d'outrager...en sorte qu'il faudrait suivre la loi pour ceux qui n'en connaissent aucune... »

On pourrait multiplier les citations à l'infini. Mais aujourd'hui, nous nous contenterons, pour terminer, de recueillir avec émotion cet élan de tendresse destiné à nous accompagner nous, qui devions, après lui, venir à la vie.

bonheur ! »

Si la tâche qu'il nous destinait n'a pas encore été accomplie, ses idées continuent à vivre dans bien des cœurs tout autour de notre planète, comme une fertile semence.

Quant à Tallien et à ceux qui lui ressemblent, ils ne sont, comme dirait Mathiez que l'ombre qui aide à mieux contempler la lumière et ne nous rendent que plus beau et plus précieux le visage de Robespierre.

suite page 5



Bustes fleuris à la Conciergerie



Devant le domicile de Robespierre

C'est ainsi qu'il nous interpellait à la fin d'un de ses discours contre la guerre :

« Doux et tendre espoir de l'humanité, disait-il, postérité naissante, tu ne nous es point étrangère ; c'est pour toi que nous affrontons tous les coups de la tyrannie ; c'est ton bonheur qui est le prix de nos pénibles combats ; découragés souvent par les obstacles qui nous environnent, nous sentons le besoin de nous élaner dans ton sein ; c'est à toi que nous confions le soin d'achever notre ouvrage, et la destinée de toutes les générations d'hommes qui doivent sortir du néant !

...Que ta devise soit : protection, amour, bienveillance pour les malheureux, guerre éternelle aux oppresseurs ! Postérité naissante, hâte-toi de croître et d'amener les jours de l'égalité et du bonheur ! »

Si la tâche qu'il nous destinait n'a pas encore été accomplie, ses idées continuent à vivre dans bien des cœurs tout autour de notre planète, comme une fertile semence.

Quant à Tallien et à ceux qui lui ressemblent, ils ne sont, comme dirait Mathiez que l'ombre qui aide à mieux contempler la lumière et ne nous rendent que plus beau et plus précieux le visage de Robespierre.

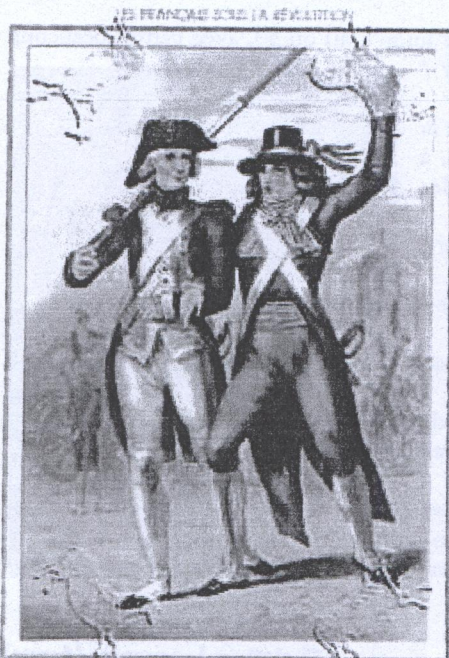
J'ai lu...

J'ai lu les sujets proposés aux concours de recrutement des professeurs d'histoire (CAPES et Agrégation 2006).

Depuis deux ans la question « *Révoltes et révolutions en Europe (Russie incluse) et aux Amériques de 1773 à 1802* » est au programme des concours de recrutement (CAPES et Agrégation) des professeurs d'histoire du second degré (collège et lycée). Lors de la session 2006, deux commentaires de documents ont porté sur cette question dans chacun des concours, preuve de l'importance de celle-ci dans l'enseignement.

Le premier portait sur « *l'expression de la citoyenneté politique des Etats Généraux au 9 Thermidor an II* » avec l'étude de l'article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, des extraits des Constitutions de 1791 et 1793, un texte d'une société populaire contestant le marc d'argent et enfin un court extrait de *l'Ami du peuple* : « La philosophie a préparé, commencé, favorisé la Révolution actuelle ; cela est incontestable. Mais les écrits ne suffisent pas : il faut des actions ; or, à qui devons-nous la liberté ? Aux émeutes populaires. »

Ce sujet plaçait donc en son cœur les contradictions du projet politique révolutionnaire de 1789 que combattit Robespierre avec la distinction entre les citoyens actifs et passifs tandis qu'on affichait l'égalité. Il invitait à présenter le dépassement de ces contradictions notamment pendant la Convention et les moyens par lesquels ce dépassement fut rendu possible ainsi que les limites qui furent les siennes. Il est frappant de voir que l'éviction du pouvoir de Robespierre marque la fin de la période à étudier alors qu'on rabâche à l'envie que la fracture de Thermidor n'est qu'une césure !



De Schiltat Citoyen
Toujours armé de la guillotine

Le sujet d'agrégation portait sur « *Guerre et Révolution en Europe et aux Amériques (1773-1802)* » avec un très riche corpus de 9 documents ! Outre les attendus (cartes des Républiques-sœurs, de la France assiégée de 1793, débat sur la guerre (Robespierre, Brissot, Louis XVI) ou les convenus comme l'incontournable Carnot, on découvre des textes plus originaux. Ainsi ce très isolationniste *Message d'adieu de Washington à la nation américaine* de septembre 1796 : « *L'Europe a des intérêts qui ne nous concernent aucunement (...)* » ou ce *Manifeste de 21 paroisses bretonnes* insurgées en mars 1793 qui montre comment les « bandits vendéens » étaient pénétrés du discours démocratique. C'est sans doute pourquoi « (...) désirant entretenir paix et fraternité avec tous les habitants des autres départements, (ils) ont forcé le citoyen Gaudin d'être leur conciliateur, et demandent conciliation avec leur frères de Nantes (...) ». Ils dénoncent « l'arbitraire des directoires », leur « abus d'autorité », demandent « le repos public » et font leur choix à la « pluralité des voix » tout comme le font le sans-culottes parisiens... La Révolution a fait son œuvre en profondeur. Le sujet invitait à différencier les concepts relevant de l'usage de la force armée (guerre, guerre civile, rébellion, insurrection...) ainsi qu'à montrer les évolutions de l'armée et de son lien avec la Nation. Il s'agissait enfin de montrer comment l'irruption de la guerre fut à la fois un facteur d'accélération du processus révolutionnaire mais aussi un facteur de renforcement des oppositions et des ruptures en France et de la France avec l'Europe.

Des sujets riches on le voit où toujours on trouve au centre Robespierre, homme d'état et d'idées de ce moment fondateur de notre société que fut la Révolution française.

Laurent PETIT

L'activité économique dans la région arrageoise en 1806.

Devenu, après la découverte et l'exploitation du charbon (dès 1850), l'un des départements les plus industrialisés de France, le Pas-de-Calais est au contraire resté longtemps à l'écart de toute production manufacturière. La culture des riches terres à blé constituait encore sous le Premier empire l'activité économique majeure de l'ancienne province d'Artois.

C'est ce que souligne une enquête initiée en 1806 dans les communes du Pas-de-Calais par le préfet, M. le baron de la Chaise. Dans le moindre village, chaque maire eut à fournir un **ETAT DES USINES MOULINS ET FABRIQUES**. Pour les 20 communes du Canton d'Arras on peut relever les caractéristiques suivantes.

Chaque commune, sauf une, possède un ou plusieurs moulins.

On en dénombre au total 141 dont 41 pour la seule ville d'Arras soit environ cinq moulins en moyenne par village. Les moulins à vent prédominent largement (122) contre sur 19 moulins à eau (répartis sur 3 cours d'eau).

90 des moulins à vent fournissent de l'huile (surtout de colza, et d'œillette), 22 sont à grains (blé, orge escourgeon...). Un seul pour le tan.

11 moulins à eau produisent de la farine, et 8 de l'huile.

Ces 141 moulins occupent peu de main d'œuvre : 334 « ouvriers » au total. Soit 2,3 en moyenne par moulin. Sauf pour Arras et deux autres communes, les maires signalent que ces moulins servent essentiellement à la consommation locale.

Pas de vraies « usines »

L'enquête les énumère : brasseries, pressoirs, tanneries, amidonneries, poteries, tuileries, briqueteries, fours à chaux, fabriques de tabac. Il s'agit presque toujours d'une production artisanale.

Les plus nombreuses sont les brasseries : il y a en 38 dont plus de moitié (23) à Arras. 13 communes en sont dépourvues. Presque toutes sauf une, n'occupent qu'une ou deux personnes, et, sauf pour Arras ne fournissent que la population locale et ne produisent qu'épisodiquement (quelques brassins par an parfois).

Il y a en outre 8 fabriques de tabac (avec 12 ouvriers), 6 tanneries, toutes à Arras (avec 25 ouvriers) et 6 fours à chaux, 5 briqueteries (qui ne produisent par régulièrement), 5 amidonneries.

Les métiers

Ils sont au nombre de Cinq : tisserands, à faire des bas, à filer le coton, à faire des étoffes de laine, à faire des étoffes de coton. Seules Arras (surtout) et 3 autres communes sont concernées. On dénombre 2 tisserands, 80 métiers à faire des bas, 103 à filer le coton, 2 à faire des étoffes de laine et 1 des étoffes de coton. Soit 387 ouvriers pour 204 métiers

On file et on tisse dans presque tous les villages de l'Arrondissement

Dépouillée au niveau de l'arrondissement d'Arras, l'enquête de 1806 fait apparaître que les cinq métiers désignés par le préfet sont très généralement pratiqués, dans d'assez nombreux villages.

On peut dénombrer dans plusieurs communes plus de 10 métiers (à tisser ou filer) voire jusqu'à 40 ou 50, avec parfois beaucoup plus d'ouvriers que de métiers comme à Villers au Flos où on compte 60 tisserands pour 7 métiers.

Assez souvent, le maire précise, comme à Pas en Artois, que « les ouvriers ne font de la toile que lorsqu'ils n'ont pas de travail ailleurs et sont manouvriers ou moissonneurs », à Bailleul-sir-Berthould, « ils ne travaillent que le fil que leur portent les particuliers et seulement 4 mois par an ».

A Neuville-St-Vaast, le maire écrit que pour 8 métiers à filer le coton, il y a 16 ouvriers, « tous des enfants de 8 à 16 ans ».

La toile tissée est parfois précisée de 3^{ème} qualité, de baptiste, de calicot ou même de toile à sacs.

Curieusement l'enquête ne porte pas sur la fabrication de la dentelle qui occupait bon nombre de femmes et d'enfants dans toute la région arrageoise.

A Arras même on dénombrait encore, en 1815, 2 387 dentellières malgré les méfaits du blocus sur cette activité. Travaillant dans les caves à la lueur de chandelles, leurs conditions de travail furent maintes fois décrites comme inhumaines par des témoins de l'époque.

Une autre enquête menée en 1815 donnera pour la ville d'Arras : 4 727 artisans et ouvriers journaliers, 874 commerçants et négociants, 723 domestiques et servantes, 447 rentiers ou propriétaires, 137 ecclésiastiques, 101 militaires, 95 employés. La population de la ville était alors réduite à 18 684 habitants après en avoir compté 22 569 en 1790.

Commune de Neuville-St-Vaast

Etat des Usines, Moulins et Fabriques.

Nota. Il ne de tout inventaire que seules ont été envoyés à la Préfecture pour le total de la commune au plus tard.

DESIGNATION des USINES	USINES	USINES	OBSERVATIONS
à la Toile	2	6	
à l'Etain	1	2	
à la Toile	1	1	
à la Toile	1	1	
à la Toile	1	1	

Usines et moulins de Neuville



Christian Lescureux (Arras)

1758 / 2008



Diverses manifestations se préparent en vue du 250^{ème} anniversaire de la naissance de Robespierre le 6 mai 1758. Une des premières à nous être signalée nous vient de Belgique. Thierry Debroux, auteur du « Roi Lune » le spectacle couronné de succès au festival d'Avignon, a été sollicité par le Théâtre Royal du Parc à Bruxelles pour y créer en 2008 une pièce sur Robespierre.

Le cinquième continent



Notre association comptait jusqu'à présent des adhérents sur presque toute la planète sauf sur le cinquième continent. Ce n'est plus vrai depuis cet été puisque nous avons reçu une adhésion en provenance du Department of History de l'Université de Melbourne où on manifeste un vif intérêt pour l'histoire de la Révolution française.

Vient de paraître

Civils, citoyens-soldats et militaires dans l'État-Nation 1789-1815. Sous la direction d'Annie CRÉPIN, Jean-Pierre JESSENNE et Hervé LEUWERS

Ce volume édité à l'issue du colloque d'Arras des 7 et 8 novembre 2003 (organisé avec le soutien du CRHEN-O - Université de Lille III -, de l'Université d'Artois, de l'Association des Amis de Robespierre d'Arras), transpose ces perspectives, largement inspirées par les travaux sur les guerres mondiales du XX^e siècle, à l'histoire de la France en révolution, étape cruciale dans l'amplification des interactions entre dynamiques collectives et guerre à cause du nombre d'hommes et de pays concernés, de l'intrication accrue des enjeux politiques, sociaux ou territoriaux.

Les quinze contributions de ce volume proposent d'une part un bilan des recherches sur ces thèmes, en valorisant des travaux souvent ignorés, toujours dispersés, et d'autre part des études sur deux dimensions essentielles de l'armée en société et en révolution : les relations entre militaires et civils, la conjugaison des engagements militaires et civiques ou politiques.

Paris, Sté des études robespierristes, Études révolutionnaires, 176 p. 25€



A propos de Merda et de la blessure de Robespierre

Reçu de notre ami Alain Bennet une série de longs articles émanant du professeur M. Chevassu qui se réfère aux conclusions des 2 chirurgiens (Vergez et Martigues) chargés de soigner Robespierre blessé à la face dans la nuit du 9 au 10 thermidor. Il ressortirait des nombreux indices que le coup de pistolet n'a pas été tiré à bout portant et qu'il ne peut donc s'agir d'une tentative de suicide.

Suivent d'amples renseignements sur la carrière du gendarme Merda, né à Paris en 1773 ancien garde constitutionnel de Louis XVI et récompensé de son geste par une rapide promotion. Il fut fait général à 39 ans sur son lit de mort après avoir été blessé à la bataille de la Moskova en 1812.



Le perroquet de Robespierre

Notre amie Melle Brett nous a fait part d'un article paru dans un journal de modes de Paris en 1868, où l'écrivain H Bertoud affirme que Maximilien Robespierre aurait reçu en cadeau de baptême un perroquet. C'est son oncle Carraux (sic) capitaine de la marine marchande qui l'aurait rapporté pour l'enfant de l'île de Ternat. Le jeune Maximilien, fort attaché à cet oiseau, l'éleva chez son grand-père brasseur puis, élu député, l'aurait emmené à Paris chez le menuisier Duplay où il logeait. C'est Elisabeth Lebas-Duplay, jeune veuve du conventionnel frévontin, qui après la mort de Robespierre, recueillit le perroquet, dressé à crier : « Chapeau bas, Vive la République »



Les jeunes ont bien lu Robespierre



Les grandes manifestations printanières de la jeunesse inquiète de projets gouvernementaux la concernant ont été l'occasion de découvrir que, malgré la part de plus en réduite accordée à l'enseignement de l'histoire, lycéens et étudiants connaissaient encore Robespierre. Témoins plusieurs calicots, comme celui-ci repérés ici et là dans les défilés.



En bref

Deux visites d'Arras sur les pas de Robespierre

1) Un groupe de 27 professeurs parisiens retraités du SNES



sont venus le 21 septembre, jour anniversaire de la création de la Première République, découvrir Arras et notamment tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de Robespierre dans la ville. Accueillis et guidés par les Amis de Robespierre, ils y ont consacré toute la journée.

Les voici dans la cour d'honneur de l'ancienne abbaye Saint-Vaast, sur le perron du musée des Beaux-Arts d'Arras

2) Notre amie anglaise Nicola ARMITT est venue elle aussi visiter la ville de Robespierre et raconte son périple sur son site (www.robespierre.org.uk)

Nous vous invitons à le visiter car il comporte en outre de magnifiques photos d'Arras.

Elle a profité de ce séjour pour déposer un petit bouquet tricolore près du buste de l'Incorruptible dans sa Maison Robespierre. Elle le fit en son nom et au nom de notre amie Ukrainienne Olena SHON, elle aussi admiratrice de notre illustre concitoyen.

Jean-Jacques Rousseau à Arras

Robespierre racontait avec beaucoup d'émotion qu'étant encore étudiant à Paris, il avait un jour entr'aperçu Jean-Jacques ROUSSEAU, à qui il vouait, on le sait une profonde admiration et qui, disait-il, l'avait fait « réfléchir aux grands principes de l'ordre social ».

Le tout jeune Maximilien alors âgé de 8 ans aurait fort bien pu, sans bien sûr le connaître, rencontrer le célèbre philosophe. En effet lors d'un voyage pour l'Angleterre, Jean-Jacques ROUSSEAU a fait étape dans la capitale de l'Artois.

C'était le 6 janvier 1766, il avait logé à l'auberge de l'Ecu d'Or à l'angle de deux rues qui n'ont depuis pas changé de nom : « la rue aux ours et la rue du marché aux filés ». A la place de cet immeuble se trouve aujourd'hui le Centre Pédagogique départemental.

Les AHRF

La Société des Etudes Robespierristes fêtera en 2008 son centième anniversaire. En prévision peut-être de cet événement, sa revue

Annales historiques de la Révolution française

Les Annales Historiques de la Révolution Française, a rajeuni sa présentation. Le dernier numéro est consacré à la « Prise de parole publique des femmes sous la Révolution française ». Parmi les nombreux articles,

signalons celui d'Annie Geffroy consacré à Louise de KERALIO-ROBERT « pionnière du républicanisme sexiste » à laquelle, on le sait, Robespierre a consacré une intéressante intervention lors d'une séance à l'Académie d'Arras en avril 1787 (cf notre bulletin n°42)

« La France singulière »

C'est le titre d'un petit livre « décapant » que nous a envoyé notre ami Daniel TEYSSEIRE, docteur en histoire et ancien universitaire. Pour démontrer que la spécificité française c'est la place prépondérante qu'a toujours tenue la passion de la politique dans notre histoire, l'auteur remonte à Clovis pour arriver, après un important chapitre consacré à la Révolution, jusqu'au référendum de 2005. C'est un survol souvent brillant de grandes périodes, et des conclusions qui appellent au débat auquel D. Teyssière se dit disposé. (Editeur : Bourin, 12 €)



Bègue : Le secrétaire de Robespierre ?

Dans le petit cimetière paroissial de Charanne dans le XX^{ème} arrondissement, on peut remarquer une statue de bronze figurant un digne vieillard, coiffé d'un bicorne. Elle surmonte la dernière demeure d'un nommé François-Eloy Bègue, dit « Père Magloire » qui aimait à se faire passer pour le secrétaire de Robespierre. On peut y lire « Icy repose Bègue dit Magloire, peintre en bâtiment, Patriote, Poète, Philosophe et secrétaire de Monsieur de Robespierre 1793 ».

Plus prosaïquement, ce peintre en bâtiment, né en 1750 et décédé en 1838 aimait bien vivre et trinquer. La statue ornant la tombe n'a rien à voir avec le défunt, puisque c'est le sieur Herbeaumont, ami et logeur de Magloire mais aussi ferrailleur de son état, qui avait déniché l'objet on ne sait où.

Canular certes qui a le mérite de contribuer à gratter l'oubli ajoute notre amie Lucienne Picard qui nous envoie la photo et le commentaire.



Faut-il juger l'histoire?

Evoqué dans le dernier numéro de *l'Incorruptible*, le «PROCES DE ROBESPIERRE», mené cette année en classe de seconde, outre son objectif pédagogique, a été l'occasion d'une réflexion épistémologique sur le rôle de l'histoire qui nous semble essentielle. En voici un cours résumé.

Partant du dossier de la revue *l'Histoire* en novembre 2005, qui posait la question de la réhabilitation de Louis XVI, nous nous sommes posés trois questions : celle du rapport entre l'historien ou le professeur d'histoire et son sujet, qui l'amène à s'interroger lucidement sur ses propres choix, celle du rôle de l'historien : est-il vraiment légitimé à dresser le procès de Robespierre, lui demande-t-on vraiment de porter un jugement ? Celle enfin de la vérité historique, entre vaine chimère et préoccupation constante du chercheur ou du professeur.

L'historien et son sujet

Le lien qui unit le chercheur à son sujet d'étude est une réalité qu'il convient de percevoir avec lucidité. A l'instar de l'historien, le professeur n'échappe pas à son époque, à la société dans laquelle il vit et à ses propres préoccupations. Michelet le disait déjà en 1869 : « en se penchant sur la vie ou la mort des hommes du passé, il [l'historien] travaille sur sa propre vie et sa propre mort »¹. Cette passion et cet intérêt personnel ont été présentés avec bonheur par Marrou : « comment comprendre, sans cette disposition d'esprit qui nous rend connaturels à autrui, qui nous permet de ressentir ses passions, de repenser ses idées sous la lumière même où il l'a vécue, en un mot de communier avec l'autre ? Le terme de sympathie est même insuffisant ici : entre l'historien et son sujet c'est une amitié qui doit se nouer, si l'historien veut comprendre ». Mais il en a aussi pensé les écueils : « l'honnêteté scientifique me paraît exiger que l'historien, par un effort de prise de conscience, définisse l'orientation de sa pensée, explicite ses postulats »². C'est un conseil à méditer pour nous, professeurs et Robespierriens, qui ne devons pas donner à parler de nous en croyant faire parler les hommes du passé. Et si « expliquer en profondeur et avec sympathie est, au moins implicitement, exister »³, il est alors indispensable de nous interroger sérieusement sur nos choix. L'historien doit-il « juger » ou « comprendre » ?



Le rôle de l'historien

Pour Jean-Clément Martin, si « l'historien ne peut porter, plus ou moins explicitement, que des jugements moraux sur les personnages qu'il étudie »⁴, il doit néanmoins le faire car il exerce une responsabilité en temps qu'intellectuel et participe aux constructions idéologiques de son époque. L'histoire travaillant le passé pour répondre aux exigences du présent, elle contribue de façon essentielle à forger des orientations collectives et fait que « la tâche de l'historien trouve là des résonances avec le juge ».

Nous ne nous inscrivons pas dans cette démarche. Considérant en effet que seule la loi « fige » l'histoire, nous pensons, comme Marc Bloch, que « l'historien, à la différence du juge, n'a pas à porter de jugement sur les personnages, objets de ses enquêtes », et qu'il n'est pas souhaitable de juger Robespierre, mais de le comprendre en son temps. Il nous semble que l'histoire est en perpétuel mouvement, que chaque génération d'historiens « remet sur le métier » le travail de ses prédécesseurs, et qu'on ne peut ainsi faire de lecture définitive d'un document ou d'un événement donné. : « il faut toujours réécrire l'histoire »⁵.

Il nous paraît dès lors utopique de prétendre transmettre à nos élèves une histoire définitive. « L'historien choisit à son gré : les données se prêtent complaisamment à sa démonstration et s'accommodent également de tout système. Il trouve toujours ce qu'il cherche »⁶.

Il ne s'agit pas pour autant de renoncer à toute recherche de la vérité, dont la négation sonnerait la « mort » de l'histoire et ôterait tout crédit à notre travail.

Une vérité historique ?

Il nous faut néanmoins accepter que les vérités de l'histoire soient relatives et partielles, parce qu'elles se comprennent toujours, et les robespierristes le savent bien, dans un contexte auquel il faut constamment se référer, mais aussi parce qu'elles sont élaborées à partir d'un vécu dont l'historien ne peut se départir. Nous devons donc au quotidien tendre à l'impartialité, qui résulte d'une double attitude : morale et intellectuelle. Morale d'abord, « de Seignobos à Marrou, tous les auteurs qui ont écrit sur l'histoire ont tenu un discours éthique. Ils ont insisté sur la nécessité pour l'historien de prendre en compte la position de tous les acteurs, de faire preuve d'honnêteté intellectuelle, de mettre entre parenthèses leurs propres opinions, de faire taire leurs passions et pour cela s'efforcer d'abord d'élucider et de dépasser leurs implications personnelles [...]. Mais l'appel à l'honnêteté et à la rigueur est aussi d'ordre intellectuel. C'est d'abord le choix d'une posture intellectuelle, et non morale ou politique. S'il vise à l'impartialité, l'historien doit résister à la tentation de faire servir l'histoire à autre chose qu'elle-même. Il cherche à comprendre, pas à faire la leçon ou la morale »⁷.

suite page 10

Notes :

1 Michelet, Préface de *l'Histoire de France* 1809

2 H. Marrou, *De la connaissance historique* p. 98

3 B. Buylin, *On the writing of history* p. 58 cité par Prost op.cit. p. 164

4 J.-C. Martin, *La démarche historique face à la vérité judiciaire. Juges et historiens* « Droit et société » 1998 n° 38 p. 15

5 A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire* Paris Seuil 1996 p. 87

6 R. Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire* p. 102

7 A. Prost, op.cit. p. 288-289

Faut-il juger l'histoire? (suite...)

Nous devons donc viser l'impartialité. Mais nous ne devons pas oublier pour autant notre rôle de professeurs. Nous reprenons à notre compte le projet « civique et républicain » de l'histoire du XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle, persuadés que l'histoire fournit aux citoyens les moyens de se faire leurs propres opinions sur l'évolution politique et sociale du temps, qu'elle donne aux élèves les outils intellectuels nécessaires pour « adopter une position indépendante et motivée dans le domaine social »⁸, qu'elle est à ce titre « libératrice » ce qui justifie son enseignement en classe.

Seignobos a on ne peut mieux formulé cette ambition en lui fixant comme objectif de rendre l'élève « capable de prendre part à la vie sociale »⁹.

C'est bien parce qu'animé par ces convictions que notre travail a voulu apporter aux élèves une vision différente de l'Incorruptible, plus complexe, davantage porteuse de questionnement.

Nous ne nions pas les excès de la Terreur et ses victimes, mais nous admirons les idéaux et la pensée sociale de Robespierre et nous sommes persuadés que les faire partager eux-aussi aux élèves contribue à « la recherche permanente du sens, l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique »¹⁰ indispensables aux élèves pour devenir effectivement au lycée les acteurs de leur citoyenneté.

Maxime Flament (Saint-Omer)

8 A.Prost, op cit., p. 294

9 Seignobos, *L'enseignement de l'histoire comme instrument de l'éducation politique* cité par Prost op cit. p 295

10 B.O. H.S.n° 6 du 31 août 2000 fixant le programme d'histoire- géographie de la classe de seconde générale et technologique.

ROBESPIERRE DANS LE TEXTE

« Les fureurs des méchants...j'avoue que je les ai méritées »

Pour réagir contre la popularité grandissante de Robespierre, une campagne calomnieuse se déchaîne de toutes parts dans le pays et notamment en Artois. Telle celle de Briois de Beaumetz, député de la noblesse artésienne, à propos des impôts dans cette ci-devant province (cf. l'article de Bruno Decriem sur ce sujet publiés dans le numéro 8 ce bulletin).

En juin 1790 Robespierre contre attaque par un *AVIS AU PEUPLE ARTESIEN*. C'est un texte de 14 pages que nous avons trouvé aux Archives Départementales du Pas de Calais (Collection Barbier B 1710) et qui n'a jamais été publié. Il figurera au prochain tome des *Œuvres* de Robespierre. En voici un court extrait :

« Cependant, que le croirait ! Ils ont osé entreprendre de vous persuader que j'étais devenu un lâche déserteur de l'intérêt public, un scélérat, un monstre...



Je répète sans aucune répugnance, ces expressions par lesquels ils me dépeignent, parce que les fureurs des méchants sont l'hommage le plus énergique qui puisse être rendu au patriotisme des honnêtes gens... et j'avoue que je les ai méritées.

Il faut que je m'en accuse, et j'en prends à témoins les deux partis qui divisent la Nation, celui d'un peuple et celui de l'aristocratie ; mon esprit n'a jamais pu concevoir que les droits sacrés puisse céder, dans aucune circonstance, à des prétendues convenances, à aucune espèce de complaisance pour deux castes privilégiées, et la majesté de la Nation s'abaisser, un seul instant devant l'orgueil ridicule de quelques individus ; j'avoue qu'avant que la noblesse et le clergé se fussent réunis aux Représentants du peuple, tandis que le ministère favorisait la division des ordres, je me suis écrié : « Ah que nous importe ce que disent les ministres ; c'est la volonté du peuple



qu'il faut interroger ; la force du peuple est en lui-même, et elle dans la probité incorruptible de ses représentants » ; et c'était le temps où des troupes assemblées de toutes parts enveloppaient Paris, Versailles et l'Assemblée Nationale. J'avoue encore que j'ai mérité et obtenu la haine aristocratique, lorsque je ne cessais de demander la punition de tous les hommes puissants qui avaient attenté contre le peuple et contre la liberté ; et lorsque j'élevais la voix, en faveur de toutes ces lois bienfaisantes qui vous ont délivré du joug féodal, de la dime, de la banalité, de la chasse exclusive, de toutes les servitudes cruelles, de tous ces droits onéreux humiliants dont vous avez demandé la proscription »